

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 5 octobre 2023

Date d'affichage 5 octobre 2023

***Nombre de conseillers***

en exercice 29

Présents : 22

Excusés : 7 dont 7 procurations

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231011-DEL\_23\_10\_11\_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2023



L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le ONZE OCTOBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel BOIS, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Marie DENONELLE, Mme Delphine LETESSIER, M. Lionel COURTEMANCHE.

**Excusés :**

M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à Didier REVEAU),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Eric PAPILLON),
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Françoise PELLODI),
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à Gérard GUESNE),
Mme Edith ALIX	(Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT ET DE LA REGION POUR LE FESTIVAL DU LIVRE 2024**

Le Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant que** la 15ème édition du festival du Livre jeunesse qui aura lieu du 15 au 17 février 2024, se prépare à recevoir vingt-deux auteurs qui évoqueront L'aventure, thème choisi pour cette année.

**Considérant que** le festival du Livre jeunesse est un rendez-vous phare pour développer auprès des habitants, notamment des plus jeunes, le goût de la lecture et l'occasion de rencontres et d'échanges entre les auteurs, les scolaires et un public familial.

**Considérant que**, nouveauté en 2023, les rencontres s'exportaient hors des limites de la ville. Deux rencontres avec des auteurs avaient été organisées à l'école d'Avezé pour deux rencontres avec les élèves.

**Considérant qu'**en 2024, le festival rayonne encore plus loin puisque 2 communes sont invitées à recevoir chacune deux interventions d'auteurs :  
L'école d'Avezé accueillera un auteur pour 2 rencontres avec les élèves de la classe de PS/MS/GS et la classe de CP/CE1/CE2.

La bibliothèque de Tuffé recevra dans ses locaux un auteur pour 2 rencontres avec les élèves de l'école de Tuffé, une classe de CE1/CE2 et une classe de CM2.

**Considérant qu'**il conviendra donc d'établir une convention de refacturation avec chacune de ces deux communes.

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le plan de financement exposé ci-dessous.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints :

- A solliciter les subventions auprès du Conseil départemental de la Sarthe (1 000€) et de la Région des Pays de la Loire (2 000 €).
- A signer les conventions de refacturation avec les communes invitées.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer tout autre document permettant la mise en œuvre de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance  
**Christiane VAN RYSSEL**

Pour copie conforme  
Le Maire,  
**Didier REVEAU**